



# SNUDI.FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et professeurs des écoles de l'enseignement public  
Force Ouvrière

## RIEN N'EST JOUE

Vous prendrez connaissance du communiqué de la FNEC FP FO rendant compte des délégations d'enseignants, avec les syndicats FO et quelques fois avec le SNUipp, accompagnées par le secrétaire général de la fédération Hubert RAGUIN, qui ont rencontré le représentant du ministre DARCOS le 28 mai. Elles ont remis les revendications et doléances concrètes remontant des écoles et des collègues de nombreux départements.

A chaque dossier le représentant du ministre a argumenté par des considérants généraux : démographie, moyenne d'élève nationale et contraintes budgétaires.

**Rien n'est fait ! Le rejet est massif chez les enseignants du 1er degré.  
Le décret, les circulaires d'application, ne doivent pas sortir.**

Selon les termes du « protocole de discussion » signé le 8 novembre 2007 par le SE-UNSA, le SGEN – CFDT et le SNUipp, la « finalisation des mesures » et l' « élaboration des textes réglementaires et le cas échéants des directives pédagogiques nécessaires » devaient être bouclées en janvier 2008.

**Force est de constater que nous sommes en juin et que le ministre confronté au rejet massif de ses mesures par les enseignants du 1<sup>er</sup> degré n'a toujours pas publié le décret modifiant les obligations de service et sa circulaire d'application.**

C'est d'ailleurs pour tenter de briser cette résistance que le ministre veut remettre en cause le droit de grève avec un projet de loi présenté au CTPM convoqué en urgence le 3 juin.

Dans les départements, alors qu'aucun texte n'a été publié, l'administration tente quand même, de manière non réglementaire, d'imposer aux collègues de se réunir pour discuter de la mise en oeuvre anticipée des 108 heures annualisées et leur faire accepter l'inacceptable.

Cependant, il remonte des départements que les enseignants ne marchent pas, en témoigne la réaction de ces 40 directeurs qui, réunis par l'I.E.N de leur circonscription, ont décidé de quitter la salle en disant : « ne comptez pas sur nous pour mettre ces mesures en oeuvre » après avoir déposé les motions de leurs écoles pour le retrait des mesures Darcos.

**Aucun IA, aucun IEN ne peut exiger que les équipes se réunissent pour discuter de la mise en oeuvre des 108 heures annualisées.**

**Nos collègues ont raison de refuser de mettre en place les mesures DARCOS.**

- Comment accepter que les directeurs voient leur charge de travail exploser avec l'élaboration le suivi et la gestion du « tableau prévisionnel de service » de toutes les réunions et interventions des enseignants de l'école y compris les remplaçants pour toute l'année ?

- Comment accepter l'organisation des heures annualisées qui serviront à supprimer les RASED les postes de soutien divers ?

- Comment les TR(\*) pourront-ils assurer les 60 heures dans « chaque école où s'effectuent les remplacements » ? Cela n'ouvre t-il pas la porte à ce que l'administration ne leur fasse « récupérer » ces heures pendant les congés gratuitement ? N'est ce pas d'ailleurs le même problème qui va se poser à toute

la profession, les 108 h annualisées ouvrant la porte à la tenue des stages de formation continue, des animations pédagogiques pendant les congés comme c'est déjà le cas pour les enseignants du privé ?

- Comment accepter de ne plus participer aux cantines et aux études pour effectuer les deux de soutien avec la perte rémunération qui peut atteindre 250€ mensuel alors que les prix explosent ?

- Comment accepter ce qui est en train de se passer à AGEN où la mairie organise, par anticipation, une consultation de parents pour décider de l'organisation du fonctionnement des écoles.

**Qui peut dire que le transfert aux collectivités n'est pas à l'ordre du jour ?**

**Avec les enseignants, le SNUDI FO n'accepte pas et prend ses responsabilités.**

**Le SNUDI FO appelle les enseignants du 1<sup>er</sup> degré à multiplier les réunions dans les écoles, par secteur, si possible avec les autres syndicats, pour établir par écrit leurs revendications :**

➤ **en défense du statut : retrait du décret du 18 mai et du projet de décret Darcos annualisant les 108 heures ; abandon des « stage de remise à niveau, maintien des droits pour les temps partiels**

➤ **pour la création et le maintien des postes nécessaires au bon fonctionnement des écoles : classes, RASED, remplaçants ...**

*Montreuil le 30 mai 2008*

*(\*) Rappelons que le ministre DARCOS envisage de supprimer purement et simplement les T.R. pour les remplacer par des stagiaires, des étudiants en master comme le prévoit le projet d'Agence nationale du remplacement annoncé par le ministre.*

### **Les temps partiels remis en cause par les projets DARCOS**

**Première conséquence des projets de décret annualisant les 108 heures, les Inspecteurs d'Académie anticipent et annoncent brutalement aux collègues : vous allez passer à 75% et perdre 50 € à la rentrée**

Il remonte que dans de nombreux départements, les I.A. anticipant sur des textes qui ne sont que des projets, font disparaître soudainement, fin mai, purement et simplement les propositions de travail à temps partiels à 77,78 % et 80% pourtant prévues par la seule circulaire réglementaire en vigueur, la circulaire 2004-065 .

Cette mesure aboutirait à ce que les collègues à temps partiels se voient imposer des quotités à 75% amputant leur rémunération de 50€ par mois pour faciliter le service comme le veut l'IA de Paris ?

**Pour le SNUDI-FO, cette opération est inacceptable. Il saisit immédiatement le ministère sur cette question en lui demandant de respecter le choix de collègues et de donner des consignes dans ce sens.**